



Français comment faire venir mes enfants mineurs vivant en afriqu

Par **yamamaab**, le **20/03/2012 à 10:44**

Bonjour,
Je suis Français d'origine africaine , j'ai eu deux enfants avec une africaine (8 et 5ans aujourd'hui) qui vivent toujours en afrique , il ya 4 ans leur maman est venue ici en france^pour ces etudes , quand nous nous sommes revnue nous avons tout tiré au clair et elle a décidé de me pardonner de l'avoir abandonner avec nos enfants , donc j'ai déposé un dossier au niveau du tribunal de paris pour reconnaitre mes enfants il ya 3 ans et j'ai été en afrique au consulat pour demander la transcription des actes de naissance des enfants depuis maintenant deux ans , et nous n'avons aucune reponse aux deux demarches (à part le numero de certificat attribué aux enfants) , j'appelle , je me deplace mais on me dit toujours d'attendre.
Mais depuis je vis avec leur maman et nous avons eu un autre fils (2ans) et elle est de nouveau enceinte alors je ne veux plus que ma famille reste séparée.
J'aimerais savoir quels sont mes droits pour faire venir mes deux enfants qui sont en Afrique ? s'il ya d'autres moyens (visa.....) ou autre que d'attendre indefiniment la reponse du tribunal pour leur cnf , car j'avais appris que la demande de transcription ne prenait pas de temps mais là ca fait deux ans que faire? j'aimerais vraiment que mes enfants soient là maintenant car leur maman souffre enormement de leur absence et moi aussi merci à tous ceux qui me liront et m'apporteront une solution.